



PAGE 2
Recenser,
c'est prévoir !



PAGE 3
Moments de
fête en images



PAGE 4
Paris 13 : un
diplôme pour
les réfugiés

Toutes les infos également sur www.mairie-villetaneuse.fr

Villetaneuse

INFORMATIONS

#66

16 janvier 2018
Nouvelle formule

Suivez-nous sur Facebook [facebook/mairie.villetaneuse](https://www.facebook.com/mairie.villetaneuse) et sur Twitter [@villetaneuse](https://twitter.com/villetaneuse)



Villetaneuse Parlons-en !

Voir page 3



2018 démarre sous le signe de la concertation et des échanges avec les habitants. Après, le lancement de la concertation sur les rythmes scolaires, nous convions l'ensemble de la population au moment d'échange et de partage que la municipalité organise le 20 janvier prochain. Ce temps de rencontre et de débat sera l'occasion pour l'équipe municipale de faire un point d'étape sur la mise en œuvre du contrat communal, mais aussi de construire ensemble le Villetaneuse de demain. Dans l'attente de vous y rencontrer, je vous renouvelle mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Villetaneuse,
le 11 janvier 2018.

Carinne Juste, Maire,
1^{ère} vice-Présidente
de Plaine Commune

Les actualités...

**TEMPS SCOLAIRE :
DONNEZ VOTRE AVIS !**



La consultation sur les rythmes scolaires se poursuit jusqu'au 2 février. A l'issue de cette concertation, un choix sur l'organisation de la semaine pour la rentrée 2018-2019 sera effectué, répondant au mieux aux souhaits de la majorité des parents et de la communauté éducative. Un questionnaire a



aussi été envoyé aux familles, il est également disponible sur www.mairie-villetaneuse.fr (scannez le flashcode ci-contre pour y accéder).

Les réunions ont déjà eu lieu dans les écoles Paul-Langevin, Jules-Vallès et Jacqueline-Quatremaire. Sont encore programmées les réunions dans les écoles :

- Jean-Baptiste Clément et Anne Frank : le jeudi 18 janvier 2018 à 18h30;
- Henri-Wallon : le jeudi 25 janvier 2018 à 18h30;
- Jules-Verne : le vendredi 26 janvier 2018 à 18h30.

Une réunion de bilan de cette première phase de concertation aura lieu le **vendredi 2 février 2018 à l'Hôtel de ville**. Se dérouleront ensuite les conseils d'école et enfin un choix final sera opéré en mars.

Toutes les infos auprès du service enseignement au 01 85 57 39 30

EXPOSITION «PASSEZ NOUS VOIR À LA MAISON» À LA MÉDIATHÈQUE JEAN-RENAUDIE JUSQU'AU 27 JANVIER

Frédérique Bertrand, auteure et illustratrice d'une quarantaine d'albums pour enfants. Inspirer par sa vie de famille, le temps qui passe, les objets qui l'entourent le quotidien...

Elle crée des histoires qui mêlent le réel et l'imaginaire. Venez découvrir au fil de l'exposition les personnages des livres de



Frédérique Bertrand : garçonnet ou fillette, petit soldat, maman au brushing parfait, papa à grosse moustache, troupe d'animaux... un parcours ludique et interactif au sein de l'œuvre de l'artiste. Des visites seront régulièrement organisées pour tous les visiteurs curieux, à partir de 6 ans !
Médiathèque Jean-Renaudie, expo accessible le mardi de 16h à 19h, le mercredi de 10h à 12h et de 14h à 18h, le vendredi de 14h à 18h, et le samedi de 10h à 13h et de 14h à 18h.
52, rue Roger Salengro
Tél. 01 55 93 48 82.

EXPOSITION «INFINITÉS PLURIELLES» DE MARIE-HÉLÈNE LE NY JUSQU'AU 31 MARS SUR LES GRILLES DE L'UNIVERSITÉ PARIS 13

L'artiste Marie-Hélène Le Ny a réalisé une exposition de 145

Toute l'actu sur le site de la ville



portraits de femmes de sciences. Cette création artistique, réalisée en 2013 / 2014, met à l'honneur des femmes qui poursuivent des carrières scientifiques alors même que ces carrières apparaissent majoritairement masculines. Elle donne la parole à des femmes reconnues scientifiquement, et permettra sans doute de susciter des vocations, d'enrichir les échanges d'idées et nourrir le débat autour de l'égalité.

25 de ces portraits sont exposés actuellement sur les grilles de l'Université Paris 13 entrée nord (derrière la station du T8 Villetaneuse Université) jusqu'au 31 mars 2018.

Recensement 2018 : CIVIQUE ET UTILE

Cette année, le recensement se déroule à Villetaneuse du 18 janvier au 24 février 2018. Se faire recenser est un geste civique, qui permet de déterminer la population officielle de chaque commune et d'améliorer les ressources financières de la ville. C'est simple, utile et anonyme. Voici toutes les informations pour mieux comprendre et pour bien vous faire recenser !

En 2018, une partie de Villetaneuse est recensée. En effet, chaque année, une enquête est organisée par la mairie et l'Insee dans les communes de 10 000 habitants ou plus, auprès d'un échantillon de 8 % de leur population. Ainsi, il se peut que vous soyez recensé cette année, alors qu'un membre de votre voisinage ne l'est pas.

Si vous êtes concerné, un agent recenseur se rendra à votre domicile à partir du 18 janvier 2018. Vous pourrez le reconnaître grâce à sa carte officielle tricolore comportant sa photographie et la signature du maire. En 2018, les agents chargés du recensement à Villetaneuse sont : Gorgui Diop, Malika Benhaja et Mohamed Oulbid (voir photo ci-contre). Réservez-leur un bon accueil, ils travaillent pour le bien de tous.



De gauche à droite, Gorgui Diop, Malika Benhaja, et Mohamed Oulbid sont les agents recenseurs susceptibles de vous visiter en ce début d'année à partir du 18 janvier. (© Erwann Quéré)

Le recensement, c'est simple : pas besoin de vous déplacer

L'agent qui se présentera à votre domicile vous remettra une feuille pour le logement recensé, un bulletin individuel pour chaque personne vivant dans ce logement et une notice d'information sur le recensement. Sur la notice d'information figurent un identifiant et un mot de passe qui vous permettront de remplir ces documents directement sur internet sur www.le-recensement-et-moi.fr

Mais si vous le souhaitez, l'agent recenseur peut vous aider à rem-

plir les questionnaires. Lorsque ceux-ci sont remplis, ils doivent être remis à l'agent recenseur par vous-même, ou en cas d'absence, sous enveloppe, par un tiers (voisin, gardien, etc.). Vous pouvez aussi les retourner à la mairie au plus tard le 24 février 2018.

Des résultats du recensement de la population découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante.

Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scru-

plin, le nombre de pharmacies...

Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer les moyens de transports sont des projets s'appuyant sur la connaissance fine de la population de chaque commune (âge, profession, moyens de transport, conditions de logement...). Enfin, le recensement aide également les professionnels à mieux connaître leurs marchés et leurs clients, et les associations leur public.

En bref, le recensement permet de prendre des décisions adaptées aux besoins de la population. C'est pourquoi il est essen-

tiel que chacun y participe !

Toutes vos réponses sont confidentielles

Elles sont transmises à l'Insee et ne peuvent faire l'objet d'aucun contrôle administratif ou fiscal.

- Pour savoir si vous êtes recensé cette année ou pour obtenir des renseignements complémentaires, contactez la mairie au 01 85 57 39 50.

- Pour trouver les réponses à vos principales questions sur le recensement de la population : www.le-recensement-et-moi.fr

- Pour en savoir plus et consulter les résultats du précédent recensement : www.insee.fr ●

DANS LA VILLE, EN BREF...



Allo ? Quoi... ça change ?

A partir de début janvier, l'ensemble des numéros de téléphone des

services municipaux vont changer. Le changement débute par l'ensemble des postes de l'hôtel de ville. Il sera suivi courant janvier par les postes des équipements extérieurs. Ce changement s'explique par la nécessité de passer de l'ancien système téléphonique analogique à un système de voix sur IP, c'est-à-dire raccordé à une ligne internet. Il n'était pas possible de garder l'ancienne numérotation, celle-ci ne correspond plus aux normes téléphoniques actuelles. Si vous appelez l'hôtel de ville, vous découvrirez également une nouvelle musique d'attente, composée par un professeur de l'école de musique de Villetaneuse accompagnée de la voix d'une employée municipale. Un annuaire complet vous sera diffusé dès la fin de l'ensemble du changement. Pour joindre la mairie, il faut donc désormais composer le 01 85 57 39 00.

Le stationnement réglementé en centre-ville, c'est parti !



Après plusieurs mois de prévention et de dialogue sur le terrain, les agents de surveillance de la voie publique (ASVP) vont démarrer la phase de verbalisation. Ils ont pour mission de veiller au respect de la zone bleue 500 mètres autour de la gare mais aussi au respect du code de la route sur l'ensemble de la ville.

Stationnement dans l'agglomération : ce qui change en 2018

A partir du 1^{er} janvier, de nouvelles règles de stationnement entrent en vigueur dans les villes qui ont mis en place le stationnement payant (Saint-Denis, Saint-Ouen, Aubervilliers, La Courneuve et Pierrefitte-sur-Seine, donc pas à Villetaneuse). L'amende forfaitaire de 17 € disparaît pour faire place au forfait dit de post-stationnement. Les villes de Saint-Denis, Aubervilliers, La Courneuve et Pierrefitte-sur-Seine se sont accordées pour fixer ce montant à 30 €. La ville de Saint-Ouen a quant à elle décidé de le fixer à 17 €. L'automobiliste qui n'a pas payé son stationnement devra s'acquitter du montant maximal prévu dans la grille tarifaire. S'il a dépassé son temps de stationnement, il devra régler le forfait déduction faite de ce qu'il a déjà payé.

Une collecte pour les sapins...

A l'issue des fêtes de fin d'année, Plaine Commune met en place un vaste système de récupération et de recyclage des sapins de Noël jusqu'au 26 janvier 2018. Depuis 6 ans que le dispositif de collecte des sapins de Noël a été mis en place, les tonnages sont en constante augmentation. Plusieurs milliers de sapins sont collectés chaque année grâce à cette opération, pour être transformés en compost.

- Place Jean-Baptiste-Clément
 - Avenue Jean-Jaurès
 - Rue Carnot > angle route de Saint-Leu.
 - Allée des Amaryllis > angle Allée des Camélias
- Renseignements auprès d'Allo Agglo au 0800 074 904

Anticiper les vacances de février

Vous souhaitez inscrire votre enfant au centre de loisirs durant les vacances de février, n'oubliez pas de renvoyer la fiche de réservation au service enfance avant le vendredi 2 février. Cette fiche vous a été envoyée par courrier, elle est également téléchargeable sur www.mairie-villetaneuse.fr ●

EXPRESSION des groupes politiques du Conseil municipal



«ÉLUS COMMUNISTES ET RÉPUBLICAINS»

2017 s'achève avec une série de mauvais coups pour les classes populaires : hausse de la CSG, baisse de l'APL, mise à mal des HLM, casse du code du travail... Et avec 2018, tout indique que cela va continuer : licenciements sans contrainte, malus automobile, taux de l'intérêt légal, tarifs du gaz, jour de carence, vaccins obligatoires, diagnostics logements, offre de prêt immobilier, logement social, avis en ligne (dématérialisation),

prix du timbre... A part cela tout va bien diront certains et Macron n'a jamais été le Président des riches ! En ce début d'année 2018, nous avons comme devoir impérieux de ne surtout pas nous laisser abattre ! Nous vous souhaitons à toutes et à tous une bonne santé pour combattre, avec détermination, ces mauvais coups.

« VILLETANEUSE AUTREMENT »

L'année 2017

2017 fut une année riche en événements politiques, nous avons notamment vu l'élection d'Emmanuel MACRON en qualité de Président de la République. J'ai participé aux dernières élections législatives et vous m'avez placé en première position à Villetaneuse, j'ai obtenu plus de 24% des voix à Villetaneuse.

Avec le mouvement «Villetaneuse Autrement», nous continuons le travail de terrain restant à l'écoute de vos préoccupations et en vous accompagnant dans vos demandes légitimes.

Personnellement et au nom du groupe «Villetaneuse Autrement» je vous souhaite une belle et heureuse année 2018.

Sachez que vous pourrez compter sur l'implication des élus de notre groupe sur le terrain, à vos côtés, pour construire ensemble un projet ambitieux pour notre ville. Dieunor EXCELLENT 06.69.29.58.09

«RENDONS LE POUVOIR AUX CITOYENS»

TEXTE NON PARVENU ●

Villetaneuse, **PARLONS EN !**

Après 3 années d'action au service des Villetaneusiens, c'est le moment où il convient de se poser pour mesurer le chemin parcouru. C'est aussi l'occasion de faire le point sur ce qui reste à réaliser pour le bien commun.

Le samedi 20 janvier à 14h30 à l'Hôtel de ville, l'ensemble des Villetaneusiens et Villetaneusiennes est invité par Carinne Juste, le maire, à venir échanger sur l'évolution et l'avenir de leur ville.
Villetaneuse, parlons en !

En un peu plus de trois ans, beaucoup a été mis en place. De grands projets ont fait avancer notre ville et ouvrent de belles perspectives, comme l'arrivée du tram 11. Beaucoup d'actions ont été menées avec les Villetaneusiens, c'est par exemple le cas de l'œuvre dédiée aux mémoires installée sur la place des partages. Les projets sont encore nombreux. Le développement de la ville s'inscrit bien sûr dans un contexte national contraint, où les services publics sont mis à mal par des coupes

budgetaires toujours plus brutales. Elus, agents publics, habitants, tous ont un rôle à jouer dans le passé, le présent et le futur de Villetaneuse. Régulièrement, lors des instances de démocratie locale (comité de séniors, comités de quartier, IPJV...), les Villetaneusiens participent à la vie de la ville en relevant des dysfonctionnements mais aussi en s'associant aux projets pour qu'ils répondent au plus près de leurs souhaits. Ces débats se poursuivront après le grand rendez-vous du 20 janvier.

Débat sur les perspectives et les combats à mener

Au programme de ce samedi 20 janvier à partir de 14h30, une présentation par le Maire de l'action menée depuis 3 ans, suivie par une vidéo donnant la parole aux Villetaneusiens et Villetaneusiennes. S'ouvrira alors un débat interactif sur le bilan de ces 3 années de mandat mais aussi sur les perspectives à venir pour Villetaneuse et les combats à mener ensemble, élus et habitants. L'après-midi se terminera par un buffet convivial. Un calendrier, reprenant les images fortes de la ville, sera offert à chaque participant. ●



**VILLETANEUSE
PARLONS-EN !**



**SAMEDI 20 JANVIER 2018
À 14H30 À L'HÔTEL DE VILLE**

INFOS AU 01 85 57 39 12

OU SUR www.mairie-villetaneuse.fr



FOCUS

Moments de fête !

Découverte et magie pour les enfants des écoles avec «Mademoiselle rêve !», un spectacle sur le cycle de la vie et une sensibilisation au recyclage. Convivialité, gourmandises et madison avec le goûter de Noël dansant des retraités ! Et solidarité avec le Noël du CCAS pour les enfants et leurs parents.

Photos : Saddri Derradji et Erwann Quéré



Paris 13 crée un diplôme POUR LES RÉFUGIÉS

Après la mise en place d'un cycle intensif de cours de Français Langue Étrangère de mars à juin 2017, l'Université Paris 13 poursuit sa mission sociale. Engagée dans l'accueil et l'accompagnement des réfugiés depuis plusieurs mois, elle réaffirme aujourd'hui sa vocation d'accueil avec la création de ce Diplôme Universitaire de Français Langue Étrangère, qui permet aux personnes concernées de bénéficier d'un statut étudiant à part entière.

L'objectif est clair : permettre à toute personne disposant d'un baccalauréat ou d'un niveau équivalent dans son pays d'origine de commencer ou de reprendre des études supérieures en France. À raison de 14 heures d'enseignement hebdomadaire de langue, civilisation et méthodologie, assurées par quatre enseignants expérimentés, et complétées par l'accès à une plateforme de soutien linguistique en ligne, l'Espace Langues de l'université Paris 13 enrichit ainsi son offre de formation à destination de personnes demandeuses d'asile et réfugiées en vue de l'obtention du DELF (Diplôme de langue française) de niveau B1 voire B2, indispensable pour suivre des études universitaires en France. À terme, les personnes concernées pourront donc s'inscrire dans le

cursus de leur choix. Depuis la rentrée 2017, 24 étudiants, recrutés en partenariat avec l'association Français langue d'accueil, participent à cette formation intensive. Un premier groupe, composé d'une quinzaine d'apprenants, originaires d'Afghanistan, d'Égypte, d'Iran, du Nigeria, du Pakistan, du Soudan et du Tibet, assiste chaque jour à 4 heures de cours, après avoir suivi une première session sur le campus de Villetaneuse au printemps dernier. En outre, 9 étudiants syriens sont arrivés à l'université début novembre. Grâce au soutien de la mairie de Paris et de l'association « Démocratie & Entraide en Syrie » - en partenariat avec la CPU et France Terre d'Asile - ces étudiants, détenteurs d'une bourse « d'insertion dans les Universités et Grandes Écoles parisiennes », bénéficient ainsi d'une initiation accélérée et

rejoindront prochainement le reste du groupe. Toutes et tous sont titulaires au minimum d'un baccalauréat. Certains s'étaient déjà engagés dans la vie professionnelle avant l'exil. Le dispositif, créé à l'initiative d'un collectif de membres du personnel, est pris financièrement en charge par l'université avec la participation de l'Agence Universitaire de la Francophonie. Enfin, 7 étudiants du Master « Coopération internationale et ONG » et 8 étudiants du Master « Dynamique culturelle » sont engagés dans un tutorat des nouveaux arrivants. L'université Paris 13, dans le cadre de sa mission sociale et son ouverture sur le monde, multiplie ses actions en faveur d'un accueil et d'un accompagnement réussis des réfugiés afin de garantir à tous l'égalité des chances dans la poursuite de leurs études. ●



Dans un amphi de l'Université Paris 13 (© Erwann Quéré/image d'archive)



Agenda

Toutes les infos également sur www.mairie-villetaneuse.fr
Nous contacter : communication@mairie-villetaneuse.fr

- ENCOMBRANTS MARDI 16 JANVIER DÉPÔTS LA VEILLE À PARTIR DE 18H / Tél. 0800 074 904**
- ATELIER ARTS PLASTIQUES POUR LES 6 À 12 ANS MERCREDI 17 JANVIER DE 16H À 17H30** CENTRE CLARA-ZETKIN / Tél. 01 85 57 39 85
- LES BLA-BLAS DE CLARA MERCREDI 17 JANVIER DE 14H À 15H15** CENTRE CLARA-ZETKIN / Tél. 01 85 57 39 85
- TEMPS SCOLAIRE : DONNEZ VOTRE AVIS! JEUDI 18 JANVIER À 18H30** ÉCOLE JEAN-BAPTISTE-CLÉMENT / Tél. 01 85 57 39 54
- PERMANENCE DU MAIRE JEUDI 18 JANVIER DE 16H À 17H45 SANS RDV** HÔTEL DE VILLE / Tél. 01 85 57 39 00
- VILLETANEUSE, PARLONS-EN ! SAMEDI 20 JANVIER À 14H30** HÔTEL DE VILLE / Tél. 01 85 57 39 00
- ATELIER ARTS PLASTIQUES POUR LES ADOS ET ADULTES SAMEDI 20 JANVIER DE 14H À 15H30** CENTRE CLARA-ZETKIN / Tél. 01 85 57 39 85
- ATELIER MULTIMÉDIA : ENQUÊTE AU LOUVRE SAMEDI 20 JANVIER DE 15H À 17H** CENTRE CLARA-ZETKIN / Tél. 01 85 57 39 85
- PHARMACIE VONG DIMANCHE 21 DÉCEMBRE À STAINS / Tél. 01 48 26 39 62**
- CONSEIL DE TERRITOIRE DE PLAINE COMMUNE MARDI 23 JANVIER À 19H30** SIÈGE DE PLAINE COMMUNE / Tél. 01 55 93 55 55
- SENIORS : LOTO GÔÛTER MERCREDI 24 JANVIER À 14H** PÔLE SENIORS / Tél. 01 85 57 39 03

- ATELIER ARTS PLASTIQUES POUR LES 6 À 12 ANS MERCREDI 24 JANVIER DE 16H À 17H30** CENTRE CLARA-ZETKIN / Tél. 01 85 57 39 85
- TEMPS SCOLAIRE : DONNEZ VOTRE AVIS! JEUDI 25 JANVIER À 18H30** ÉCOLE HENRI-WALLON / Tél. 01 85 57 39 57
- TEMPS SCOLAIRE : DONNEZ VOTRE AVIS! VENDREDI 26 JANVIER À 18H30** ÉCOLE JULES-VERNE / Tél. 01 85 57 39 49
- ATELIER ARTS PLASTIQUES POUR LES ADOS ET ADULTES SAMEDI 27 JANVIER DE 14H À 15H30** CENTRE CLARA-ZETKIN / Tél. 01 85 57 39 85
- PHARMACIE PYRAMIDE DIMANCHE 28 JANVIER À VILLETANEUSE / Tél. 01 48 27 82 10**
- ENCOMBRANTS MARDI 30 JANVIER DÉPÔTS LA VEILLE À PARTIR DE 18H / Tél. 0800 074 904**
- SOIRÉE «RENCONTRES ET PARTAGE» MARDI 30 JANVIER DE 17H À 20H** CENTRE CLARA-ZETKIN / Tél. 01 85 57 39 85
- ATELIER ARTS PLASTIQUES POUR LES 6 À 12 ANS MERCREDI 31 JANVIER DE 16H À 17H30** CENTRE CLARA-ZETKIN / Tél. 01 85 57 39 85
- SENIORS : BANQUET DES RETRAITÉS MERCREDI 31 JANVIER À 11H30** GYMNASSE JESSE-OWENS / Tél. 01 85 57 39 03
- P'TIT DÉJ DE CLARA VENDREDI 2 FÉVRIER DE 9H30 À 11H30** CENTRE CLARA-ZETKIN / Tél. 01 85 57 39 85
- TEMPS SCOLAIRE : BILAN DE LA 1ÈRE PHASE DE CONCERTATION VENDREDI 2 FÉVRIER À 18H30** HÔTEL DE VILLE / Tél. 01 85 57 39 03

Santé + état civil

POINT D'ACCUEIL PRÉVENTION SANTÉ (PAPS)
15 bis, place de l'Hôtel-de-Ville
Tél. 01 55 83 01 20
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

• **VACCINATIONS**
Une séance de vaccinations le jeudi de 16h à 18h30 tous les 15 jours et sur rendez-vous. Gratuite et ouverte à tous.

• **PLANNING FAMILIAL**
Consultations gratuites assurées le mercredi de 8h30 à 12h.

• **SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE**
Le mercredi de 13h30 à 17h.

• **PERMANENCES CPAM**
Les mardis de 8h30 à 12h, les mercredis de 8h30 à 12h et les jeudis de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h. ●

- NAISSANCES**
- Noham Mandjournassarécar
 - Rayan Labadi ■ Issa Tounkara ■ Liham Ben Cheikh ■ Ilyas Fraoueni
 - Assia Saadani ■ Khaylé Maignan ■ Housseim Chorfi ■ Abdoullah Chenouf ■ Rayan Oudahmane ■ Bousseye Cisse
 - Zakaria Chakouk ■ Nahil Abderrahmane ■ Adam Fellahi
 - Raëma Moëstus ■ Mohamed Seydi ■ Mastan Aït Chea
 - Jalil Sagna ■ Junayd Ouanès Lomri ■

- MARIAGES**
- Deniz Arslan avec Ekram Rabeï, le 16/12 ■ Dragan Zejakovic avec Sladjana Cosic, le 16/12 ■ Nassim Ben Abdessalam avec Meriem Oussaïd, le 29/12 ■

- DÉCÈS**
- Mohamed Fathallah, le 06/12
 - Ty Lay, le 17/12 ■ Hermance Girelli épouse Bastard, le 18/12 ■ Saliha Belkebir, le 19/12 ■ Michel Boscher, le 27/12/2017 ■

Horaires de l'Hôtel de ville

Ouverture des services municipaux La mairie est ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h, et le samedi de 9h à 12 pour les services de permanence : état-civil, logement, régie centrale. Tél. 01 85 57 39 50.

Permanences de l'Hôtel de ville

- Vos élus à votre écoute**
- Carinne Juste, maire, le 1^{er} et 3^e jeudi du mois de 16h à 17h45 hors vacances scolaires sans rendez-vous.
 - Thierry Duvernay, premier-maire adjoint, reçoit sur rendez-vous pour toutes les questions relatives au logement. Service logement au 01 85 57 39 50
 - les adjoints au maire reçoivent sur rendez-vous. Secrétariat des élus, au 01 85 57 39 10.
 - Conseillers départementaux du canton de Epinay/Pierrefitte/Villetaneuse :

- > Michel Fourcade reçoit le 2^e mercredi du mois de 17h à 18h sur rendez-vous au 01 72 09 33 31 ou au 06 83 22 33 27.
- > Nadège Abomangoli reçoit sur RDV au 06 21 59 95 35 ou au 01 43 93 10 99.

- Permanences en mairie**
- Avocat conseil : le 1^{er} mardi du mois, de 18h à 19h.
 - Conseiller juridique (accès aux droits) : le 1^{er} et 3^e mardi du mois de 14h à 17h
 - Notaire : chaque 2^e lundi du mois sur rendez-vous au 01 49 71 35 15

- Interprètes-écrivains publics : le mardi de 9h à 12h pour les langues d'Afrique noire; le vendredi de 14h à 17h pour les langues du Maghreb.

La CAF au Centre socioculturel Clara-Zetkin

- L'assistante sociale de la CAF reçoit uniquement sur rendez-vous le mardi matin pour des suivis de dossier personnel au 0810 25 93 10 ●

ENCOMBRANTS CALENDRIER DISPONIBLE SUR LE SITE DE LA VILLE

Agglo! → TÉL. 0 800 074 904
→ WEB plainecommune.fr
→ APP. plainecommune



PROCHAIN NUMÉRO : MARDI 30 JANVIER 2018
COMMUNICATION@MAIRIE-VILLETANEUSE.FR

VILLETANEUSE INFORMATIONS
N°66 • 16 JANVIER 2018 • HÔTEL DE VILLE • 1 PLACE DE L'HÔTEL DE VILLE • BP 59 • 93430 VILLETANEUSE • 01 49 40 76 00 • COMMUNICATION@MAIRIE-VILLETANEUSE.FR

Directrice de la publication : Carinne Juste • Rédactrice en chef : Claire Noury-Diarra • Secrétaire de rédaction : Claire Noury-Diarra et Erwann Quéré • Rédaction : Claire Noury-Diarra, David Pichevin, Erwann Quéré • Photographies : Sadrri Derradj, Erwann Quéré • Création maquette : Erwann Quéré • Exécution maquette : Erwann Quéré • Image de couverture : Erwann Quéré • Impression et photogravure : imprimé sur papier labellisé FSC / Imprimerie RAS • Prix du numéro : 0,15 euro • Tirage : 6 900 exemplaires • Numéro paritaire : 257 • ISSN : 1-282-058X